

COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 25 JUIN 2024
À PARTIR DE 10H
MÉTROPOLE DU GRAND NANCY,
22-24 VIADUC KENNEDY, 54000 NANCY
+
VISIOCONFÉRENCE

Jean-Pierre FORTUNE, Président, remercie les membres de l'Assemblée Générale d'avoir répondu présent à cette invitation.

Il communique ses remerciements au Grand Nancy pour l'accueil et la mise à disposition de la salle.

Il indique que les conditions de quorum sont atteintes (le détail des procurations pourra être communiqué par le secrétariat) et que le vote électronique pour l'élection des membres du CA a également permis de réunir les conditions de quorum. Les délibérations sont possibles dans les bonnes conditions statutaires.

Il déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire 2024.

1. Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 juin 2023

Jean-Pierre FORTUNE demande s'il y a des observations ou remarques concernant ce compte rendu.

⇒ **Aucune observation ou proposition d'amendement n'étant faite, le compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 juin 2023 est adopté à l'unanimité.**

2. 1 Rapport moral du Président

« Mesdames, messieurs, chère.s ami.e.s,

En ce mois de juin si particulier, je viens vous présenter mon 3ème rapport moral en tant que Président, avec la conviction renouvelée que notre action au sein de Gescod est plus que jamais indispensable.

Il est important que nous puissions partager et faire connaître ce bilan solide, nourri de réalisations territoriales concrètes, au service d'un développement mondial juste et durable fondé sur la solidarité.

Vous en découvrirez le détail dans les présentations à venir.

Mais, avant cela, il faut souligner que ce bilan est le fruit de l'engagement des salariés et des administrateurs et bénévoles de Gescod et je tiens à les en remercier.

J'ai eu la chance, ces derniers mois, de rencontrer sur le terrain, dans le Grand Est mais aussi dans nos antennes à l'étranger, des salariés et des volontaires compétents, pertinents, passionnés et je tiens à souligner ici l'importance et la qualité de leur action.

Gescod Siège
Espace Nord-Sud
17 rue de Boston
67000 Strasbourg
+33388455989
gescod@gescod.org

Gescod Antenne de Châlons-en-Champagne
30 chaussée du Port
BP 70366
51022 Châlons-en-Champagne
+33326214486
chalons-en-champagne@gescod.org

Gescod Antenne de Nancy
48 esplanade Jacques-Baudot
54035 Nancy Cedex
+33383945863
nancy@gescod.org

Concernant les lignes directrices de ce rapport moral, je m'étais engagé l'an passé à avancer sur 3 axes : la construction de notre collectif, par-delà la diversité de nos missions et de nos statuts de professionnels, élus ou bénévoles, la consolidation de nos ressources humaines et financières, et le déploiement de notre action vers de nouveaux acteurs du Grand Est, pour dépasser cette spécialisation des territoires héritée de notre histoire commune.

En ce qui concerne la construction de notre collectif, les liens se tissent, chaque année, plus nombreux entre : nos actions d'accompagnement des acteurs de la société civile et de la sensibilisation du grand public, notre engagement en appui à la coopération décentralisée et la promotion du volontariat de solidarité, vers les pays du Sud comme en réciprocité.

Le chemin est certes encore long pour que tout le monde trouve sa juste place dans notre réseau foisonnant, riche de ses 250 membres, toujours en mouvement, mais l'identité de Gescod se construit progressivement. En matière de ressources financières et humaines, le développement de projets pluriannuels ambitieux devrait nous permettre de garantir pour 2024, et sans doute 2025, les recettes non assurées par les subventions de fonctionnement et de consolider ainsi les postes nécessaires à l'exécution de nos missions.

Je tiens d'ailleurs à remercier nos partenaires extérieurs : ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, Agence Française de développement, Agences de l'eau ainsi que nos membres actifs : Région Grand Est, collectivités territoriales, syndicats des eaux et d'énergie, universités, ... pour leur soutien. Il est important que nous puissions compter sur leur engagement à nos côtés et nous espérons que les menaces qui planent sur l'aide publique au développement et la solidarité internationale ne s'aggraveront pas dans les mois à venir. Concernant l'objectif de déploiement de nos activités vers de nouveaux acteurs, la démarche est bien engagée.

Parmi les 14 nouveaux adhérents accueillis depuis notre dernière assemblée générale, nous comptons ainsi 3 collectivités champardennaises et plusieurs échanges, notamment en Lorraine, sont en cours qui pourraient aboutir à de nouvelles collaborations, en complémentarité avec les partenariats historiques très majoritairement alsaciens.

L'appel à projets thématique autour de l'ODD5 « Égalité entre les femmes et les hommes » nous a également permis de toucher de nouvelles catégories d'acteurs associatifs dont certains sont parmi nous aujourd'hui et je tiens à les accueillir.

Ces différents chantiers ne peuvent être menés sur le temps court et la voie est donc toute tracée pour cette année 2024. Poursuivons, ensemble, nos efforts pour le développement de projets concrets, solides, capables de tisser des liens dans ce monde de plus en plus complexe et de plus en plus fractionné.

Merci. »

2.2 Rapport d'activité 2023

Gaëlle LE BARBU, directrice, présente la grande ligne des activités 2023 qui sont détaillées dans le rapport d'activité distribué aux participants -cf. [diaporama](#) en PJ.

Elle rappelle la mission centrale de Gescod : renforcer le pouvoir d'agir à l'international de tous les acteurs du territoire. Cette mission s'articule, depuis 2022, autour de trois fonctions principales : l'appui aux collectivités pour leurs projets de coopération internationale, l'animation du territoire et l'accompagnement des acteurs de la solidarité internationale ainsi que l'envoi et l'accompagnement de Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) (fonction reprise dans la lignée du CEFODE).

L'année 2023 a été particulièrement riche avec un niveau d'activité supérieur à l'avant-COVID. Le rapport 2023 témoigne de ce dynamisme et s'efforce, comme les années précédentes, de mettre en lumière l'ensemble des projets concrets et des coopérations décentralisées appuyées par Gescod.

Gaëlle LE BARBU souligne que ce dynamisme de Gescod n'a été possible que grâce au soutien des partenaires de Gescod, à l'implication des administrateurs et à l'engagement de l'ensemble des salariés. Les visages de l'équipe Gescod France, interlocuteurs directs des adhérents et partenaires, sont à retrouver au fil du diaporama.

Parmi les **temps forts et faits marquants**, on peut notamment retenir :

❖ **le renforcement de l'animation du territoire et l'accompagnement des acteurs de la solidarité internationale en 2023 avec :**

- le renouvellement des formations organisées pour accompagner la montée en expertise des porteurs de projets,
- la tenue de plusieurs temps d'échanges thématiques ou géographiques entre porteurs de projets de SI ou ECSI (groupes pays Maroc, Sénégal, Togo-Bénin et 2 groupes thématiques Agriculture et Egalité femmes-hommes, ...),
- un accompagnement individualisé en augmentation par rapport à 2022 avec 174 structures accompagnées par les équipes de Châlons, Nancy ou Strasbourg dont 65% d'associations
- un soutien renforcé aux actions d'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) :
 - o 16 projets ECSI+ (68 000€) et 14 projets à destination de près de 1 200 scolaires (DIODD soutenus en 2023 dans le cadre de RECITAL-ODD,
 - o 23 formations et réunions de groupes d'échange sur l'ECSI organisées et 384 manifestations, près de 20 000 personnes touchées, dans le cadre de campagnes Alimenterre et festival des solidarités et 3 500 visiteurs accueillis au Marché du monde de Nancy,
- la poursuite du soutien à l'accès aux services essentiels (eau, assainissement, énergie, déchets) - en partenariat avec pS-Eau.

❖ **le déploiement de l'appui à la mobilité internationale qui passe par :**

- la coordination régionale, pour le FONJEP, des dispositifs ISI- Initiatives pour la solidarité internationale et JSI – jeunesse solidarité internationale (chantiers de jeunes) avec une forte augmentation du nombre de projets déposés et soutenus (21 ISI et 10 JSI en 2023),
- le volontariat de solidarité internationale avec 25 volontaires accompagnés en 2023 qui ont été engagés soit pour le compte d'une de nos 8 structures partenaires, soit pour les projets de coopération décentralisés appuyés par Gescod.

A noter que les volontaires sont un appui intéressant pour faire avancer les projets. Ce volontariat est fortement soutenu par l'Etat notamment dans le cadre de programmes tels que Territoires Volontaires, qui permettent de réduire le coût du volontaire (3 collectivités du Grand Est lauréates en 2023 : Strasbourg, Marckolsheim et la Communauté de Commune de Sauer Pechelbronn).

❖ **la consolidation des coopérations décentralisées avec :**

- 33 collectivités territoriales engagées à l'international avec l'appui de Gescod dans 11 pays d'intervention en 2023 (stabilité géographique à l'exception du Mali où la coopération CeA-Cercle de Yanfolila, cofinancée par l'État, a dû être interrompue - la Collectivité européenne d'Alsace a, par conséquent, rejoint la dynamique partenariale à Madagascar),
- des coopérations menées sur de nombreuses thématiques d'intervention des collectivités territoriales, les principales, en 2023, étant l'Éducation et la formation, la Gouvernance, l'Eau et assainissement et l'Agriculture et sécurité alimentaire,
- une diversification des cofinancements mobilisés en appui aux projets, les principaux cofinanceurs étant le MEAE, les Agences de l'eau, l'AFD et l'UE), une diversification importante dans le contexte de baisse annoncée de l'aide publique au développement de l'État français,
- parmi les projets ayant connu un développement marquant en 2023 :
 - **le projet de coopération sur l'accès à l'eau et à l'assainissement au Cambodge** : un nouveau partenaire, le Syndicat Intercommunal des Énergies de la Marne, s'est ainsi joint au SDEA en 2023. Parmi les réalisations notables de ce projet, cofinancé par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le MEAE, il faut souligner la création de l'Association d'Eau Potable du Stung Sen (AEPSS) qui aide les communes cambodgiennes à gérer, développer et entretenir leurs infrastructures d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.
 - **Projet de collecte et de stockage des déchets dans le cadre du partenariat Bennwihr-Nguéniène (Sénégal)** : mené par les communes de Bennwihr (France) et Nguéniène (Sénégal) avec un appui financier de l'Agence Française de Développement et un appui technique d'Aquassistance, le projet a abouti à la mise en place d'un circuit de collecte et d'un site de stockage sécurisé des déchets ménagers, opérationnels fin 2023. Ce projet qui a connu un véritable engouement parmi les 9 000 bénéficiaires a permis de créer 16 emplois locaux.

En guise de conclusion, le travail remarquable et l'engagement de toute l'équipe salariée, des volontaires et des stagiaires est souligné.

Il se poursuivra en 2024.

⇒ **Soumis aux voix par le Président, le rapport d'activité 2023 est adopté à l'unanimité.**

2.3 Rapport budgétaire

a) Exécution du budget : compte d'exploitation et exécution budgétaire analytique

Francis BRAUN, trésorier, s'associe au président pour remercier toute l'équipe comptable, Véronique MEYER, Dominique SANCHIS et Claude REGALL qui ont effectué un travail important encore cette année. Un indice sur le niveau d'activité cette année : nos dépenses 2023 ont augmenté d'un tiers.

Claude REGALL, directeur adjoint, indique que les ressources totales de l'exercice 2023 s'élèvent à 14 838 892 € qui est un montant jamais atteint auparavant pour Gescod. Ces ressources sont constituées de 7 448 368 € de

reports de crédits 2023 et de 7 282 004 € de crédits nouveaux. L'importance de ces ressources est due à la comptabilisation de la totalité des crédits liés aux projets pluriannuels à la date de la signature des conventions. Les dépenses liées à ces conventions sont par contre réalisées sur plusieurs exercices, ce qui induit un niveau de report conséquent.

Des annulations de crédit à hauteur de 131 524 € ont dû être réalisées sur l'exercice. Ces annulations correspondent à des actions qui n'ont pas pu être mises en œuvre et abandonnées avec l'accord des partenaires concernés. Elles n'ont aucune incidence sur le fonctionnement de la structure ou sur le résultat comptable.

La mise à disposition gratuite, valorisant l'apport des partenaires à l'action de Gescod, s'élève à 240 044 €, une hausse comparée à l'année précédente.

L'Agence Française de Développement a été, en 2023, le premier partenaire financier de Gescod, contribuant à près de 44 % des ressources via trois FICOL essentiellement (une FICOL au Cameroun en lien avec le SDEA et une autre avec Loos-en-Gohelle ainsi qu'une FICOL santé à Mahajanga, Madagascar avec la Ville de Mulhouse).

La Région Grand Est reste le premier partenaire financier régional avec une contribution de 13 % de fonds directs, et 10 % de fonds provenant de l'Etat pour des projets portés par la Région.

Les communes et EPCI contribuent directement à hauteur de 9 % de fonds directs, et 8 % de fonds provenant de l'Etat pour des projets portés par ces communes et EPCI.

Il est rappelé l'importance de la contribution des collectivités régionales (Région, départements, communes, EPCI) pour l'effet de levier qu'elle permet afin d'obtenir des financements auprès des bailleurs de fonds traditionnels de la coopération (Etat, AFD, Union européenne, agences de l'eau...) pour la mise en œuvre de projets d'envergure sur le terrain.

Les dépenses de 2023 s'élèvent à 4 687 935 €, en direction notamment du Cameroun où deux projets Ficol sont en cours, au Congo, avec un projet de l'Union européenne, et à Madagascar, avec un projet Ficol et un projet de l'Union européenne.

Le report budgétaire de l'exercice 2023 sur l'exercice 2024 s'élève à 9 868 904 €. Ce montant est constitué de ressources affectées à des projets dont la réalisation effective dépasse les limites de l'exercice budgétaire. Ces sommes, enregistrées comptablement, ne sont mises à disposition de Gescod par les partenaires financiers qu'au fur et à mesure de l'avancement des projets et des justifications de dépenses qui leur sont présentées. Elles ne reflètent en aucune manière la situation de la trésorerie.

b) Rapport du Commissaire aux comptes

Michel WEBER, commissaire aux comptes, fait lecture de son rapport.

« En exécution de la mission confiée par l'Assemblée Générale, l'audit des comptes annuels de l'association Gescod relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 a été effectué. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date. Le commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Cet audit a été effectué selon les normes de l'exercice professionnel en France. Il a été estimé que les résultats collectés sont suffisants et appropriés. Cette mission d'audit a été réalisée dans le respect des règles d'indépendance applicables sur la période du premier janvier 2023 à la date d'émission du rapport et aucun service interdit par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes n'a été fourni. Le commissaire aux comptes a procédé à la vérification des documents communiqués lors de la

présente séance et n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports présentés et sur tous les documents adressés sur la situation financière ou sur les comptes annuels. »

Michel WEBER précise, d'une part, qu'il relève de la responsabilité de la direction de veiller à ce que les comptes présentent une image fidèle et que la continuité d'exploitation ne soit pas menacée ; d'autre part, la responsabilité du commissaire aux comptes est de s'assurer que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative.

Aussi, Michel WEBER confirme que ce rapport de certification a donné l'assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative.

Jean-Pierre FORTUNE, Président, adresse ses remerciements à l'équipe financière placée sous la responsabilité de Claude REGALL. Claude REGALL remercie toutes les équipes sur le terrain.

⇒ **Soumis aux voix par le Président, l'exécution budgétaire et la rapport du commissaire aux comptes sont adoptés à l'unanimité.**

c) Affectation du résultat

L'exercice budgétaire 2023 enregistre un excédent 42 008,50 €. L'affectation de l'excédent aux réserves (fonds propres de Gescod) porterait celles-ci au montant de 334 593 €, soit une augmentation de 14,4 % par rapport à l'exercice précédent. Le Président, qui reprend les propositions du Conseil d'administration, propose à l'Assemblée générale d'affecter cet excédent aux fonds propres de Gescod, ce qui permettrait de renforcer la stabilité financière de l'association

Au vu de l'augmentation substantielle de l'activité en 2023 (augmentation de 20,8 % par rapport à l'exercice précédent), le ratio « Réserves/Nombre de jours d'exploitation » s'établit à 26 jours, poursuivant l'inflexion enregistrée depuis 2021. Il est nécessaire de continuer à renforcer les fonds propres de la structure afin d'améliorer sa capacité à faire face aux risques.

d) Quitus au Conseil d'administration

L'Assemblée Générale après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre et le rapport du commissaire aux comptes approuve les comptes de l'exercice tels qu'ils lui sont présentés, valide les propositions du Conseil d'administration et décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 42 008,50 € aux fonds propres de l'association. L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration de l'accomplissement de son mandat pour l'exercice 2023.

2.4 Budget prévisionnel 2024

Le budget attendu en 2024 est supérieur à celui de l'exercice précédent. Il s'élève à 15 649 099 €. Cependant, seule une partie de ces ressources sont à engager en 2024, soit 9 425 648 €, dans la mesure où les projets auxquels celles-ci sont rattachées sont à mettre en œuvre sur plusieurs années. Il en va ainsi notamment des projets financés par l'AFD et de certains projets inscrits dans le cadre de l'appel à projet triennal du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ces fonds sont délégués à Gescod par les collectivités territoriales pour leur mise en œuvre dans le cadre d'un accord entre celles-ci et leurs partenaires financiers. Ils sont strictement liés aux projets et nécessitent les contreparties des collectivités. Sans ces contreparties qui font effet levier, les projets sont irréalisables. L'augmentation des crédits ne signifie donc pas un enrichissement de Gescod, mais elle est en

revanche, le signe d'une valorisation croissante des crédits mis en œuvre par les collectivités territoriales pour mobiliser des financements auprès de bailleurs de fonds traditionnels d'actions de coopération et traduit un travail de fond des équipes de Gescod pour le montage des projets. Ces fonds permettent également un cofinancement accru de ces équipes pour accompagner les acteurs à tous les niveaux de mise en œuvre de ces projets.

Le nouveau crédit sollicité en 2024 s'élève à 5 780 196 euros, soit moins que l'année précédente en raison de la validation de moins de projets FICOL cette année. Néanmoins, un important projet FICOL entre la région Grand Est et le Maroc devrait démarrer en octobre 2024. Cependant, une tendance croissante est observée depuis 2018.

L'aspect pluriannuel de certains projets induit d'ores et déjà la prévision de reports sur l'exercice 2025. Ce report s'élève à 6 223 4451 €. Ainsi qu'il a été précisé précédemment, la totalité des financements prévus pour ces projets est enregistrée comptablement l'année de la signature des conventions. Les sommes à engager sur 2024 ne représentent pas la totalité de ce financement. Le solde est reporté sur l'exercice suivant.

⇒ **A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le projet de budget prévisionnel 2023 tel qu'il lui a été présenté.**

3. Départs de Gescod

Claude REGALL présente la liste des acteurs du Grand Est, adhérents de Gescod, dont le départ a été proposé par le dernier Conseil d'administration, le 4 juin 2024. Suite à la résolution au dernier Conseil d'administration, seulement ceux qui ont posé leur démission et/ou cessé leur activité sont présentés aux membres.

Les adhérents dont le départ a été acté par le dernier conseil d'administration en juin 2024 :

Adel 'Lait, Aide à Bouzy en Haïti, Amitiés Franco-Malgaches Nancy Lorraine, CAAAN, Espoir Enfants, France Cercle de Menaka, France Maroc Dialyse, HumaniBurkina, ISF, MCM, PAAM, SAVOIRS AU BURKINA, Secours Catholique – Délégation de Meurthe et Moselle.

⇒ **L'Assemblée Générale confirme la sortie de ces membres.**

4. Cotisations 2025

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale décide de reconduire les montants des cotisations 2024 de la façon suivante :

- Associations locales : 25 € ;
- Comités de jumelage, fédérations d'associations : 40 € ;
- Membres individuels : 25 € ;
- Écoles, collèges, lycées et secteurs primaire et secondaire : 50 € ;
- Autres établissements supérieurs, universités et autres institutions : 100 € ;
- Collectivités territoriales (négociation avec la collectivité si elle s'engage dans une action de coopération) : 100€ avec possibilité d'une participation à l'action de Gescod sur la base indicative de 0,15 € par habitant.

⇒ **A l'unanimité, l'Assemblée générale valide la reconduction des montants 2024 des cotisations pour l'année 2025.**

5. Renouvellement du Conseil d'administration (tiers sortant)

Cette année, le vote a eu lieu électroniquement. Sur 262 inscrits, 97 votants ont été enregistrés soit 37 % de participation ce qui garantit le quorum de 25% et constitue un chiffre satisfaisant pour une 1ère.

Le Conseil d'administration est renouvelable par tiers chaque année.

En 2024, tous les sortants ont renouvelé leur candidature à l'exception de :

- Pour le collège des collectivités territoriales : la Ville de Vandoeuvre-lès-Nancy
- Pour le collège des associations de solidarité internationale : Initea (ex. Kilimandjar'Hope)
- Pour le collège des institutions et autres associations : Université de Technologie de Troyes

A l'issue du vote de chacun des collèges, sont renouvelé.es ou élu.es au Conseil d'administration de Gescod :

Au sein du collège des collectivités territoriales (5 sièges à renouveler en 2024) :

- Collectivité européenne d'Alsace représentée par Pascale PFEIFFER (renouvellement)
- Ville de Colmar représentée par Michèle SENGELEN-CHIODETTI (renouvellement)
- Ville d'Epernay représentée par Abida CHARIF (renouvellement)
- Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle représentée par Vincent HAMEN (renouvellement)
- Ville de Saint-Dié-des-Vosges représentée par Claude KIENER (1ère candidature)

Au sein du collège des associations de solidarité internationale (4 sièges à renouveler en 2024) :

- Humanis représentée par Danielle HEIM (renouvellement)
- APPEL représentée par Jean-Yves CHIARA (renouvellement)
- AFDI Grand Est représentée par Daniel WOHLHUTER (renouvellement)
- Les Amis Lorrains du Laos représentée par Éveline ESPILONDO (1ère candidature).

Au sein du collège des institutions et autres associations (3 sièges à renouveler et 4 sièges non pourvus en 2024) :

- Les sapeurs-pompiers de Hochfelden représentés par Philippe DETTLING (renouvellement) ;
- Université de Reims Champagne-Ardenne représentée par Philippine HENRY (renouvellement).

Au sein du collège des personnalités qualifiées (3 sièges à renouveler en 2024) :

- Francis BRAUN (renouvellement)
- Didier BELLEFLEUR (renouvellement)
- Gérard RUELLE (renouvellement)

⇒ **A l'unanimité, l'Assemblée générale valide la nouvelle composition du Conseil d'administration.**

6. Divers

6.1 Actualité de la CIRRMA et RRMA

Gérard PIGAULT, membre du bureau et Vice-président de la CIRRMA, présente brièvement la CIRRMA, créée en 2018, en s'appuyant sur la notion de territoire et de multi-acteurs. -cf. [déclaration](#) en PJ.

Représentante des réseaux régionaux multi-acteurs, la CIRRMA dispose d'un siège au sein du Conseil National du Développement et de la Solidarité Internationale (CND SI) dans le Collège des territoires et des collectivités territoriales. Elle copréside un groupe de travail « Participation de la jeunesse à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques ». Au sein de France Volontaire, elle occupe un siège au Conseil d'administration (collège des territoires) et un autre au Conseil d'audit et d'éthique. Gescod est également membre au sein du Collège des associations.

La CIRRMA est, au nom des RRMA, en dialogue régulier avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Agence Française du Développement et France Volontaires. De nouveaux partenariats ont vu le jour en 2023, par exemple avec la Caisse des dépôts dans la perspective de la mise en place de maisons de l'international permettant une synergie des structures qui travaillent à l'international (à l'étude avec Gescod pour la région Grand Est, dans le cadre de la recherche de nouveaux locaux).

Un Récital 3 est en cours de construction avec une spécificité, les fonds territorialisés qui sont redistribués à des acteurs du territoire, des associations notamment, en soutien à des projets d'éducation à citoyenneté et solidarité internationale.

Tous les 2 ans ont lieu les assises des RRMA et de la CIRMA. Cette année, elles ont lieu la semaine prochaine à Angers et seront suivies par une rencontre technique des RRMA.

En 2023, l'AFD a confié une mission particulière à la Coordination Internationale des RRMA (CIRRMA): accompagner la mise en place de structures RRMA dans les territoires ultramarins. Cette initiative vise à renforcer les capacités des régions ultramarines en matière d'action internationale et à promouvoir une coopération plus étroite entre les territoires métropolitains et ultramarins. À cet égard, des régions comme La Réunion et Mayotte ont exprimé leur souhait de créer des RRMA, soulignant leur volonté de s'inscrire dans une logique multi-acteurs pour optimiser leurs actions internationales.

Gescod est partie prenante de ces différentes dynamiques et bénéficie ainsi grâce à la CIRRMA d'une plateforme d'échanges avec les autres RRMA et de l'accès facilité à des financements et partenariats nationaux.

Jean-Pierre FORTUNE remercie les membres de l'Assemblée générale pour leur attention et leur participation aux échanges et il remercie la Métropole du Grand Nancy pour l'accueil réservé à Gescod ainsi que les équipes de Gescod à qui l'on doit la bonne tenue de cette assemblée générale.

La séance est levée à 15 heures.



Jean-Pierre FORTUNE
Président



Jean-Marie BAILLY
Secrétaire de séance